











Pas d'austérité sur le dos des retraités(es)

Pour une amélioration du pouvoir d'achat

Pour une réelle prise en compte de la perte d'autonomie

Pour un développement des services indispensables à une vie digne

Signez la carte pétition unitaire qui sera remise à l'Elysée

Après les manifestations du 3 juin et 30 septembre 2014 et du 17 mars 2015 les retraités poursuivent poursuivent leur mobilisation	Monsieur le Président de la République 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 PARIS
Les pensions de tous les régimes de retraite	Je revendique :
Les pensions de puis trop longtemps sont bloquées depuis trop longtemps Des mesures fiscales injustes Des menaces sévènes sur les pensions de réversion sur l'hôpital public	 l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités;
Nos régimes complémentaires Déremboursements de sont menacés médicaments	 l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète;
sont meracés médicaments Des milliers de netraités touchés par un médicaments Des milliers de netraités touchés par un médicaments Des milliers de calcul de la CSG Casse de l'hôpital public nouveau mode de calcul de la CSG Casse de l'hôpital public Nequentation des dépenses contraintes (énergie, transports, logement)	 le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires;
Poids de plus en plus lourd de la TVA De loi en loi. depuis prês de 20 ans De loi en loi. depuis prês de 20 ans une mutuelle une mutuelle	 la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillisse- ment avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale;
Fiscalisation de la majoration des pensions des retraités ayant Fiscalisation trois enfants. CASA, suppression de la 1/2 part des eu au moins trois enfants. CASA, suppression de la 1/2 part des veufs et veuves. etc. Les retraités disent :	 le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Retraité(e)s, le 29 septembre 10H30 Manifestons ensemble devant la Préfecture de Caen Santé, hôpital, transports, la poste, le gaz, l'électricité...

LE SERVICE PUBLIC EST UN FACTEUR DE COHÉSION SO-CIALE.

Le service public c'est : la continuité et l'accessibilité des services rendus aux usagers, l'égalité de traitement, péréquation tarifaire, obligation de fourniture, souci de la qualité des prestations, minimisation des coûts pour la collectivité, etc.

Les besoins fondamentaux de tous les individus doivent être satisfaits : telle est la conception qui fonde son utilité sociale.

Le service public n'est donc pas simplement prestataire de biens et de services mais aussi producteur de lien social et de citoyenneté. Il se trouve aujourd'hui mis à mal par les politiques d'austérité, de libéralisation et de privatisation.

Loin de relancer la croissance et l'emploi, la politique de baisse des pensions, des salaires, de précarité, a contribué à baisser le pouvoir d'achat, la consommation et la croissance et donc à baisser la demande interne et détruire massivement des emplois.

1% d'augmentation des salaires, des pensions, c'est 2,2 milliards pour la Sécurité sociale.

AVEC LA CARTE PETITION NOUS REVENDIQUONS

l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités

l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète;

le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires:

la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale;

Le développement et le renforcement des services publics indispensable à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé

De nombreux retraités sont soumis à des prélèvements fiscaux obligatoires. Selon la situation fiscale, ils peuvent être prélevés de la Contribution sociale généralisée (CSG), la Contribution pour le remboursement de la dette so-ciale (CRDS) et la Cotisation de solidarité pour l'autonomie (Casa).

Le gouvernement, le patronat en cherchant à amputer la sécurité sociale privilégie une fois de plus la rémunération du capital, les dividendes: il y a trente ans, les dividendes versés aux actionnaires correspondaient à dix jours de salaire ; c'est 45 jours en 2012

Plus de 800 000 retraités audessous de seuil de pauvreté. 10 % des retraités, dont une majorité de femmes seules, perçoivent une pension inférieure à 600 € par mois.

Pour une personne en perte d'autonomie, se retrouver en établissement spécialisé est souvent un drame. Beaucoup n'arrivent pas à payer les frais d'hébergement.

Enfants, petits enfants sont souvent sollicités pour acquitter le reste à charge. Le gouvernement a repoussé la réforme sur le reste à charge au prétexte qu'elle coûterait 1,5 milliards d'euros.

C'est bien peu par rapport au 41 milliards d'euros versés aux entreprises, y compris celles du CAC40 sans même vérifier que cet argent sert bien à l'investissement et non à l'augmentation des dividendes